

Déclaration du Niger au nom du Groupe africain à la 112^{ème} session du Conseil de l'OIM

Genève, le 30 novembre 2021

Point 12 : Débat général

Madame la Présidente,

Je voudrais, au nom du Groupe africain, vous féliciter pour votre élection à la présidence du Bureau du Conseil ainsi que les autres membres, et vous assurer de notre soutien anticipé dans l'accomplissement de votre mandat.

Le Groupe africain voudrait également féliciter **S.E.M Evan P. GARCIA**, Ambassadeur, Représentant Permanent des Philippines, Président sortant, ainsi que les autres membres du Bureau, pour l'excellent travail accompli durant leur mandat, en dépit d'un contexte de travail rendu difficile par la pandémie de COVID-19.

Le Groupe africain voudrait dans la même veine féliciter le Directeur Général de l'OIM pour son leadership et sa disponibilité constante dans le cadre de la gestion de la migration dans les difficiles conditions de la pandémie tantôt mentionnées, et pour la poursuite des réformes de l'Organisation.

Madame la Présidente,

Si l'année 2021 coïncide avec la commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'OIM, elle nous semble en même temps symboliser l'aboutissement de l'une des réformes phares de notre Organisation qui a touché la structure de la haute direction de l'OIM à travers la nomination de deux nouvelles DGA.

Dans cette optique, le Groupe africain tient d'abord à féliciter l'OIM pour l'organisation du Segment de haut-niveau pour célébrer son 70^{ème} anniversaire et saisit cette occasion pour rendre hommage à l'ensemble du personnel de l'Organisation pour son travail remarquable au service de l'humanité, souvent mené dans des circonstances extraordinaires et difficiles.

Le Groupe voudrait particulièrement se féliciter du parachèvement du processus de sélection des deux Directeurs Généraux Adjoints, dont les modalités pratiques ont été définies lors du Conseil précédent, et saisit cette occasion pour exprimer ses félicitations à **Mme Amy Pope** et **Mme Ugochi Daniels** pour leur nomination, respectivement au poste de DGA chargé de gestion et réforme, et de DGA chargé des opérations.

Vous pouvez, Mesdames les DGA, compter sur la collaboration anticipée du Groupe africain dans l'accomplissement de vos missions.

Madame la Présidente,

Le Groupe africain prend note du rapport du Directeur Général de l'OIM à la présente 112^{ème} session du Conseil.

Dans l'ensemble, le rapport nous donne un aperçu global de la situation de la migration dans le monde au cours de la présente année, caractérisée par la persistance de la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences sanitaire, sociale et économique, ainsi que sur la mobilité humaine à l'échelle du Monde.

Le Groupe a relevé, en dépit de ces contraintes, la poursuite des prestations classiques d'assistance et de protection des personnes en mouvement, doublées des nouvelles formes d'interventions dues à la COVID-19, ainsi que celle des réformes institutionnelles traduites par la création d'un poste de Directeur de Cabinet auprès du Directeur Général, d'un Bureau de développement et l'initiative d'une stratégie institutionnelle de l'organisation sur l'identité juridique.

Le Groupe relève également l'évolution positive, si non l'aboutissement heureux des discussions du Groupe de travail sur les partenariats, la gouvernance et les priorités organisationnelles de l'OIM concernant les regroupements régionaux pour faciliter le processus d'élection des Etats membres au Bureau du Conseil.

Au plan africain notamment, nous retenons le lancement du Centre de renforcement des capacités de l'OIM de Moshi en Tanzanie, dédié à nos Etats, organisations et autres parties prenantes dans la gestion et la gouvernance des migrations.

A ce niveau, le Groupe voudrait réitérer son souhait constant d'une meilleure prise en contact de la représentation géographique équitable dans les instances de l'Organisation à tous les niveaux, ainsi que celui de la recherche d'atteinte de l'objectif d'appropriation des actions de gestion et de gouvernance de la migration par nos Etats, à travers la promotion des compétences locales dans les instances régionales.

Le Groupe se félicite d'ores et déjà du lancement en juin 2020 de la stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024 et de la poursuite de sa mise en œuvre.

Nous notons particulièrement avec appréciation, l'engagement du DG de l'OIM à collaborer étroitement avec nos Etats, les structures sous-régionales et régionales (CUA) pour réaliser les objectifs stratégiques clés de cette stratégie, ainsi que ceux développés dans nos cadres régionaux, les ODD et le Pacte mondial sur la migration, suivant une approche holistique et inclusive qui englobe les principales

causes de la mobilité que sont les conflits, le changement climatique et la pauvreté.

Nous saluons également l'accent mis sur la recherche de solutions durables en prenant en compte les enjeux de développement, en favorisant le bien-être et la résilience des migrants et des communautés d'accueil dans les pays d'origine, de transit et de destination. En outre, nous soutenons la prise en compte des aspects transversaux et spécifiques de la migration africaine tels que le développement des femmes et des enfants ; le soutien aux projets visant à encourager la contribution de la diaspora africaine au développement du continent à travers l'investissement et le partage des connaissances et des expériences intracontinentales ; l'intégration des questions de santé et de sécurité aux frontières, au regard notamment de la pandémie de COVID-19 et de l'existence de réseaux transnationaux de criminalité organisée dans ce domaine ; sans oublier le renforcement des capacités de l'Union Africaine, des Communautés Economiques Régionales, des Etats et des bureaux techniques spécialisés à Rabat, Bamako et Khartoum notamment, en vue d'une gouvernance et d'une gestion des migrations plus coordonnée et efficace sur le continent ainsi que des données et des recherches.

S'agissant tout particulièrement des conséquences économiques et sociales de la COVID-19, le Groupe estime qu'il est essentiel que les efforts mondiaux pour la reprise post-COVID adoptent une approche dans laquelle les migrants jouent un rôle essentiel en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte alors que nous reconstruisons mieux.

A cet égard, le Groupe attire l'attention de toutes les parties prenantes sur la fracture criarde qui caractérise l'accès aux vaccins contre la COVID-19, particulièrement en Afrique où on estime que seulement 7% de la population risquerait d'être vaccinée à la fin de 2021, ce qui nous maintient loin de la vision selon laquelle personne n'est à l'abri tant que tout le monde ne l'est pas.

Pour conclure, le Groupe africain estime qu'il est indispensable de renforcer la coopération internationale dans le sens d'une harmonisation des exigences et mesures relatives aux voyages et l'accélération de l'accès aux vaccins par le plus grand nombre des populations, et exprime son engagement à accompagner l'OIM dans la gestion des migrations internationales en ces temps très difficiles, exacerbés par l'impact de la pandémie de COVID-19

Je vous remercie